

Faits divers page 10

VALLEE DE SEINE

10 ans après Charlie Hebdo, un devoir de mémoire indispensable

■ AURELIEN BAYARD, MAXIME MOERLAND

« C'est notre 11 septembre à nous, on sait tous où nous étions à ce moment-là et ce que nous faisions. » Ces mots sont ceux de Jean-Edouard Grésy, scénariste de la bande dessinée *Janvier, le jour où nous avons été applaudis*, présent à la librairie du Pincerais à Poissy le 7 janvier dernier pour une conférence autour de *Je suis Charlie*. Il était accompagné de Luca Casalanguida et de Makyo avec qui il a réalisé la BD, ainsi que de Frédéric Martin, ancien négociateur du Raid, et personnage central de cet ouvrage. Il y a donc dix ans jour pour jour, aux alentours de 11 h 30, les locaux du journal satirique ont été attaqués par les frères Kouachi. Armés de fusils d'assaut, ceux-ci n'avaient qu'un seul but : faire le maximum de victimes.

La première se nomme Frédéric Boisseau, chargé de la mainte-

une dernière victime : Ahmed Merabet, policier de fonction.

Makyo se souvient : « Quand j'ai appris la mort des dessinateurs, c'était une catastrophe. Encore plus parce que je connaissais Tronchet qui travaillait de temps en temps avec *Charlie Hebdo*. » L'illustrateur n'a aucune réponse de son ami et le croit donc mort, avant, heureusement, d'apprendre le contraire, « c'était quarante minutes interminables... ». Interminable est bien le mot. Puisque cet attentat ne s'arrête pas à la tuerie de *Charlie Hebdo*, il se prolonge encore durant 54 heures, comme si les forces du mal avaient décidé de coordonner leurs actions.

Le lendemain, Amedy Coulibaly assassine la policière Clarissa Jean-Philippe, en pleine rue à Montrouge. À ce moment-là, elle ne

dizaines d'élus, représentants des forces de l'ordre, anciens combattants et habitants ont tenu à être présents pour une commémoration pas comme les autres. « Oui, Clarissa Jean-Philippe a perdu la vie parce qu'elle portait un uniforme, parce qu'elle incarnait la République, a déclaré le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït. Elle a été tuée parce que son seul objectif était d'assurer notre sécurité, condition même de notre liberté, de notre art de vivre. Elle est notre héroïne à tous. Une héroïne française ».

L'émotion était particulièrement palpable chez ses homologues des forces de l'ordre. Le chef de la police municipale, Romain Rousseau, a lui aussi rendu hommage à celle qui est « devenue le symbole de toute une profession ». « Au-delà du deuil, cet hommage doit aussi être une source de force et de courage. Nous devons continuer à avancer, défendre ce en quoi nous croyons, à porter haut les valeurs qu'elle incarnait si bien. C'est ainsi que nous honorerons véritablement sa mémoire, en poursuivant avec détermination la mission qu'elle accomplissait avec tant de passion ».

Cette commémoration était d'autant plus particulière, qu'elle était la première à se dérouler en l'absence de la maman de Clarissa, Marie-Louisa, qui a rejoint sa fille en novembre dernier. Autre preuve de l'empreinte laissée par la jeune policière dans sa ville : le square qui porte son nom, à deux pas de l'immeuble où elle résidait alors. C'est aussi à un autre lieu où combien symbolique que son nom est désormais attaché, celui de l'hôtel de police de Montrouge, où elle officiait.

Le Président de la République Emmanuel Macron était d'ailleurs présent à la cérémonie qui s'est déroulée dans les Hauts-de-Seine, aux côtés du Premier Ministre François Bayrou, et de la maire de Paris Anne Hidalgo. « Cet attentat a laissé une cicatrice indélébile dans nos cœurs et dans l'histoire de notre ville », a déclaré le maire de la ville Etienne Lengereau, lors de son discours. Une plaque en son

L'attentat de *Charlie Hebdo* a eu lieu le 7 janvier 2015. Une décennie plus tard, cette journée reste toujours gravée dans la mémoire collective. La librairie du Pincerais organisait des conférences en lien avec le journal satirique, tandis qu'à Carrières-sous-Poissy, habitants, élus et forces de l'ordre se réunissaient pour l'habituel hommage à Clarissa Jean-Philippe, assassinée le 9 janvier 2015 par Amedy Coulibaly.



Frédéric Martin (à droite) racontait « le bordel organisé » de la prise d'otages de l'Hyper Cacher à la librairie du Pincerais de Poissy.

hommage a été dévoilée devant le commissariat. « C'est un lieu de protection, mais aussi un lieu de mémoire, où le nom de Clarissa rappellera constamment le sacrifice ultime qu'elle a consenti pour assurer notre sécurité », a-t-il souligné.

Son assassin ne voulait pas s'arrêter là. Il est celui qui, quelques heures plus tard, réalisera une prise d'otage meurtrière à l'Hyper Cacher situé porte de Vincennes. Frédéric Martin nous permet de revivre ces heures folles, à sa manière. « Je suis là pour faire ma psychanalyse » plaisante l'ancien négociateur du RAID avec le public du Pincerais. Tout y passe, le « bordel organisé », les tensions entre les différents corps de police (BRI, GIGN, RAID) et « l'attitude dangereuse » des journalistes de BFM. « Là c'est eux qui prennent, mais ça aurait pu être d'autres » précise tout de même l'ex-membre des forces spéciales.

Alors que son équipe tente de rentrer en contact avec le terroriste islamiste, Frédéric Martin découvre avec stupéfaction qu'il est déjà au téléphone avec des reporters de la chaîne d'informations en continu. Mais ce qui l'exaspérait le plus, c'était de voir certaines informations filtrer : « On savait que le terroriste pouvait recevoir ces informations en regardant la chaîne. Avant de donner l'assaut, on leur a demandé de ne rien dire pendant 10 minutes, ils nous en ont accordé 2... »

Le temps se fige quand le RAID décide de passer par une porte

se trouvant à l'arrière de la superette où 27 bâtons de dynamite sont placés derrière celle-ci. « On se dit qu'on ne va jamais revoir les copains » lâche le négociateur mais heureusement, les explosifs ne sont pas activés. Les forces spéciales neutralisent ensuite Amedy Coulibaly puis font le décompte des otages. Aucun mort en plus, un véritable soulagement. « C'était des moments pleins de paradoxe » se remémore Frédéric Martin.

Par exemple, dès son entrée dans l'Hyper Cacher, le djihadiste avait abattu d'emblée Yohan Cohen, Yoav Hattab, Philippe Braham et François-Michel Saada. Puis devient cordial avec les autres personnes présentes. Une anecdote qui fait écho à celle de Michel Catalano. Le patron de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële, avait créé un lien avec les frères Kouachi. « Je m'en suis sorti car je me suis obligé à les traiter comme des gens normaux » avoue-t-il dans différents médias. Cette escalade de violence se stoppe enfin le 9 janvier, quand les frères Kouachi sont neutralisés par le GIGN alors qu'ils tentent de sortir de l'imprimerie en faisant feu sur les gendarmes.

Alors oui, ces commémorations, cette émotion dans les yeux et la voix de chacun le prouvent : l'esprit de 2015 persiste, se renforce, est plus que jamais vivant. Car il est bien du devoir de tous de poursuivre ce combat face à la haine. ■



A Villennes-sur-Seine, le maire Jean-Pierre Laigneau a rendu hommage à son ami Charb, tué dans l'attentat de *Charlie Hebdo*, devant la Salle de la maison des associations portant son nom.

nance du bâtiment. Il croise malheureusement les deux terroristes au niveau de la loge de l'immeuble qui l'exécutent froidement. Puis ce sera au tour de Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski, Elsa Cayat, Bernard Maris, Mustapha Ourra, le policier Franck Brinsolaro, Michel Renaud, tous dans la même salle en train d'assister à la conférence de rédaction. Malheureusement, les deux frères ne sont toujours pas repus de ce bain de sang. Dans leur fuite, ils ajoutent

faisait qu'intervenir pour un banal accident de la circulation, remplissant son rôle de dépositaire de l'ordre public. Mais comme il l'avait avoué lui-même dans l'une de ses revendications, il voulait « se faire une policière ». Dans sa commune de résidence, on ne l'a pas oublié.

Tout le monde porte sa cocarde au cœur, le mercredi 8 janvier au matin, au cimetière de l'Arpent du Prieur de Carrières-sous-Poissy. Malgré la pluie battante, plusieurs

VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

LA GAZETTE EN YVELINES



DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

LES MUREAUX

La Région donne un coup de pouce à 4 projets municipaux

Un Contrat d'Aménagement Régional a été signé entre la Région Île-de-France et la Ville des Mureaux, le vendredi 10 janvier en mairie. D'une valeur d'un million d'euros, il donne « une bouffée d'air frais financier » à la ville.

■ MAXIME MOERLAND

« On a gagné au loto ? », pouvait-on entendre dans la salle du conseil municipal des Mureaux vendredi dernier, alors que le chèque massif d'1 million d'euros faisait son entrée. Sauf qu'il n'était pas signé

de la Française des Jeux, mais bien de la Région Île-de-France : c'est dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional que la municipalité a bénéficié de ce coup de pouce, qui permet de participer au

financement de 4 projets au sein de la commune.

Sont concernés l'aménagement des jardins familiaux Brossolette, le parc de stationnement face au pôle Léo Lagrange, la construction d'un espace de quartier et de vie associative et la rénovation énergétique du groupe scolaire Émile Zola. « C'est une bouffée d'air qui permet que les projets se fassent », souligne le maire des Mureaux François Garay. *Aujourd'hui, les collectivités ne sont pas capables, à elles seules, de mener ce genre de projets très conséquents. Avant on pouvait emprunter, mais emprunter veut dire dettes et capacité à rembourser.*

« Une aide extrêmement importante »

C'est le vice-président de la Région Jean-Philippe Dugoin-Clément qui s'est rendu en mairie pour signer le Contrat d'Aménagement Régional aux côtés de l'édile local. Mais ce n'était qu'une étape de son périple yvelinois : des contrats de ce genre, il en a signé à Guerville, Le Mesnil-Saint-Denis, Buc, et L'Étang-la-Ville (voir encadré ci-contre). Mais comment sont attribuées ces subventions, dont le

montant peut grimper jusqu'à 60 millions d'euros pour toute l'Île-de-France ? « Ce n'est pas un appel à projets, on est en guichet ouvert toute l'année », précise le conseiller régional. *On est extrêmement souple sur les règles, c'est à dire qu'on ne vient pas choisir à la place des communes, ce sont elles qui viennent avec leurs projets. Ce qu'on demande dessus, c'est que l'on soit sur des projets structurants, donc des constructions, des rénovations, des espaces publics... On veut de l'aménagement, pas de l'entretien courant.*

Toutes les communes franciliennes de plus de 2 000 habitants

sont ainsi éligibles au Contrat d'Aménagement Régional, qui à sa signature, est valable pour une durée de 3 ans. Celui-ci peut s'élever jusqu'à 1 million d'euros par ville, pour un minimum de 2 projets. « En fonction des années, on est entre 65 et 70 contrats par an en moyenne », précise Jean-Philippe Dugoin-Clément. *Proportionnellement, quand on amène 700 ou 800 000 euros dans un village de 2 000 habitants comme Guerville, l'effet levier est plus fort qu'aux Mureaux, mais dans tous les cas, ça reste une aide extrêmement importante.* ■

À Guerville, 800 000 euros pour soutenir 2 projets

Le mercredi 8 janvier, à 9 h 30, Jean-Philippe Dugoin-Clément s'est rendu en mairie de Guerville pour ratifier l'aide régionale de 800 000 euros qui permettra de financer deux projets d'envergure pour la commune. D'abord, la construction tant attendue d'un nouveau restaurant scolaire de 321 m² sur le terrain jouxtant l'école primaire, qui permettra de remplacer l'actuelle cantine datant des années 90, devenue trop étroite et ne répondant plus à un ensemble de normes.

Mais aussi l'aménagement de la nouvelle mairie, qui verra le jour sur le terrain de l'une des trois salles des fêtes, ainsi que sur le terrain accolé où se trouve l'ancienne caserne des pompiers aujourd'hui désaffectée. Les deux bâtiments existants seront réaménagés, et une extension permettra de relier les deux constructions pour un total de 687 m² de surface de plancher.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Réseau de bus Cergy-Conflans : le dédommagement attendra la fin de la grève

Alors que les usagers du réseau de bus Francilîté Seine et Oise continuent de subir le conflit social qui oppose les chauffeurs grévistes à la direction, Île-de-France Mobilités a annoncé que la plateforme de demande de remboursement ne sera pas ouverte avant la reprise du trafic.

Souvenez-vous : à la fin du mois de novembre dernier, la présidente d'Île-de-France Mobilités, Valérie Pécresse, annonçait que « tous les voyageurs seront remboursés pour les jours de service non fait », dans le

cadre du conflit social qui paralyse le réseau de bus Francilîté Seine et Oise depuis plus de deux mois. Si les quelques 80 000 usagers impactés espéraient une compensation imminente, il n'en sera rien :

l'établissement public chargé des transports pour la région a annoncé que la plateforme de demande de remboursement ne sera pas ouverte avant la fin du conflit social.

Autant dire que ce n'est pas pour tout de suite. La négociation d'un accord de substitution, suite au changement de prestataire survenu l'année dernière, a tourné au bras de fer ces dernières semaines. Si la nomination d'une médiatrice et l'assurance d'un service minimum avait redonné de l'espoir la semaine dernière, aucune éclaircie n'apparaît à l'horizon à l'heure où nous écrivons ces lignes. « Un service minimum est assuré, mais il ne répond pas aux attentes des Cergypontains », a déclaré Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy-Pontoise et président de sa Communauté d'agglomération. *Un accord sur les salaires, primes et conditions de travail est indispensable. J'ai sollicité un rendez-vous avec la médiatrice pour avancer.* ■

VALLEE DE SEINE

Les parkings des gares d'Achères-Ville et Conflans-Sainte-Honorine gratuits jusqu'au 31 janvier

En raison du mouvement social sur le réseau de bus Cergy-Conflans, les Parc-Relais Indigo situés à la gare d'Achères-Ville et de Conflans-Sainte-Honorine sont accessibles gratuitement du lundi au vendredi, de 7 h à 21 h, et ce jusqu'au 31 janvier prochain.

C'est toujours ça de pris. Afin de faciliter le quotidien des usagers impactés par la grève des bus, la gratuité des deux parkings-relais Indigo, situés aux abords des gares d'Achères-Ville et Conflans-Sainte-Honorine, est prolongée jusqu'au 31 janvier. Celle-ci est effective du lundi au vendredi, de 7 h à 21 h.

Pour en bénéficier même sans abonnement, il suffit de prendre un ticket en entrant dans le parking, puis de le présenter à la barrière en repartant. La gratuité sera alors automatiquement appliquée. Un coup de pouce bienvenu... malgré une hausse de l'affluence prévisible au sein desdits parcs de stationnement. « C'est un calvaire le matin pour pouvoir rentrer dans le parking et avoir une place : plus de 10 minutes d'attente le matin

à 8 h », se plaint un abonné sur les réseaux sociaux, se demandant si une indemnisation était prévue pour ceux qui payent chaque mois. « Une réponse sera apportée prochainement », temporise le gestionnaire du parking. ■



La grève des chauffeurs de bus est entrée dans son troisième mois la semaine dernière.



La gratuité des deux parking-relais a attiré de nombreux automobilistes, provoquant parfois de l'attente en début de journée.

POISSY

Une nouveauté au Salon de l'étudiant et de l'apprentissage

Le salon de l'étudiant et de l'apprentissage ouvre ses portes le samedi 8 février au Forum Armand-Peugeot à Poissy. L'occasion de s'informer sur les cursus proposés par de nombreuses écoles.

Cette année, le Salon de l'étudiant et de l'apprentissage de Poissy réunira plus de 100 établissements différents. Universités, grandes écoles, centres de formation des apprentis (CFA) et lycées seront présents. Au programme ; information sur les structures dans les domaines du commerce, du management, de la communication, de l'environnement, de l'informatique, des télécoms et du numérique.

Pour la première fois, des tables rondes seront organisées par les écoles tout au long de la journée. Ce sera l'occasion pour les collégiens, les lycéens et les étudiants de faire un premier pas dans le monde professionnel en discutant avec leurs aînés afin de réussir dans les meilleures conditions leur entrée dans le monde du travail. Le forum se déroulera de 10h à 16h au 45 rue Jean-Pierre-Timbaud à Poissy. ■



■ EN IMAGE

YVELINES

Une fresque citoyenne sur les grilles de la Préfecture

Si la grisaille accompagne notre quotidien depuis quelques mois, cette fresque nous rappelle les beaux jours. La Préfecture a décidé de recouvrir sa grille par une œuvre d'art pendant le temps des travaux de restauration. Si les dessins sortent tout droit de l'imagination du collectif Art Osons, ce sont des jeunes issus des quartiers de Chanteloup-les-Vignes et de la Verrière qui les ont peints. Bâtiment étatique oblige, plusieurs éléments des valeurs de la République y sont incorporés dont le drapeau tricolore à travers des fleurs de couleur bleu, blanc et rouge. ■

POISSY

La Ville poursuit sa chasse aux poids-lourds

La police municipale a mené une opération de contrôle afin d'intercepter les camions traversant la ville de Poissy, vendredi dernier.

« Poissy n'est pas une zone de transit ! » La maire Sandrine Berno dos Santos s'est rendue elle-même aux côtés des policiers municipaux, le vendredi 10 janvier, pour réaffirmer la politique anti-poids lourds menée depuis plusieurs années par la municipalité.

En 126 heures de contrôle cumulées, pas moins de 250 camions ont été verbalisés en 2024. 88 % d'entre eux étaient d'ailleurs en infraction, leur coûtant minimum 135 euros d'amende.

Pour rappel, depuis 2018, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes sont interdits sur les voies communales, afin de limiter les nuisances mais aussi d'assurer la sécurité des habitants : la jour-même, un piéton a tragiquement perdu la vie à Meulan-en-Yvelines, renversé par un poids lourd sur l'avenue des Aulnes. ■

RENAULT SYMBIOZ E-TECH FULL HYBRID 145 CH

portes ouvertes 16-20 janv⁽²⁾

prêt à partir⁽¹⁾



2 mois de loyer offerts⁽³⁾
hybride sans recharge



(1) marque déposée, dans la limite des stocks disponibles, (2) ouverture exceptionnelle le 19/01/25, (3) 3^e et 4^e loyers offerts par Renault pour tout contrat location longue durée 37 mois/30 000 km max souscrit auprès de Mobilize financial services, sous réserve étude et acceptation diac, agissant sous la marque commerciale Mobilize financial services, sa au capital de 415100500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93160 noisy-le-grand - siren 702002221 rcs bobigny. n° orias : 07004966 (www.orias.fr). offre à particuliers, valable si commande d'un Symbioz e-tech full hybrid neuf du 1^{er} au 31/01/25 dans réseau Renault participant. voir en points de vente. consommations mixtes min/max (l/100 km)* : 4,6/4,8. émissions co₂ (g/km)* : 104/108. *selon norme wltc.

Renault recommande Castrol

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

GARGENVILLE

Troisième couronne pour le roi de la galette yvelinoise

En 2025, le prix de la « **meilleure galette des Yvelines** » est attribué par la Fédération des boulangers-pâtisseries à la **Maison Bourguignon à Gargenville. Rodolphe Bourguignon, boulanger-pâtissier et propriétaire de la boutique, se confie sur le concours et son parcours personnel.**

■ MATHIAS DUBOIS

« J'ai commencé par fuir ce métier puisque mes parents étaient boulangers-pâtisseries et que je les ai vus se tuer à la tâche jour après jour. J'avais envie d'autre chose étant jeune », avoue Rodolphe Bourguignon, boulanger-pâtissier et vainqueur pour la troisième fois, après 2017 et 2021, de la « *meilleure galette des Yvelines* ». Ce qui rend la performance d'autant plus exceptionnelle puisqu'il a repris la boutique de ses parents, « *La Maison Bourguignon* » située à Gargenville, en 2015. Une boulangerie-pâtisserie « *généreuse et sophistiquée* », estime le gérant, qui a toujours voulu faire perdurer les valeurs traditionnelles de la maison familiale.

La galette présentée lors des concours n'est que « *très peu vendue en magasin* », explique l'artisan, et existe sous une recette complètement différente. Lors des

concours, les jurys sont d'anciens professionnels, habitués à certaines traditions, qui « *aiment les galettes cuites, très cuites, voire noires* », explique ironiquement Rodolphe Bourguignon. Là où, au contraire, « *les clients de la boutique détestent le cuit* », ajoute le boulanger-pâtissier.

Qu'est-ce qui la distingue alors de la fameuse galette frangipane, mélange de crème d'amandes et de crème pâtissière ? « *C'est marrant, c'est la question que tout le monde me pose* », remarque le boulanger-pâtissier. Celle des concours repose sur une base de feuilletage viennois : l'eau est remplacée par des œufs et du lait. Aussi, la frangipane est enrichie en amandes et désucriée. Pour plaire au jury, la galette est alors surcuite avec une bonne dose de rhum. Par ailleurs, Rodolphe Bourguignon confie du bout des lèvres l'existence d'un

autre « *secret primordial* », sans le révéler pour autant.

Après avoir gagné trois fois cette édition, le prix de la meilleure galette d'Île-de-France en 2022, et terminé finaliste de la meilleure galette de France en 2023, « *il n'y a malheureusement plus autant d'émotions, on s'habitue* », observe fatalement le boulanger-pâtissier.

La première place au concours des Yvelines est néanmoins une passerelle obligatoire pour espérer atteindre le concours régional puis national. « *Cela explique aussi le manque d'émotions : on sait que nous n'y arrivons pas par hasard non plus* », précise le propriétaire. En revanche, cette année, l'artisan est particulièrement prisé par les médias et le public. Une mise en avant significative pour ce quadragénaire qui s'étonne d'une si grande reconnaissance : « *On a de super retours, des personnes qui*

viennent de toute l'Île-de-France pour venir goûter notre galette, c'est très agréable ».

C'est aussi l'occasion pour le boulanger-pâtissier d'être invité à un certain nombre d'événements après l'attribution du titre. En quinze jours, il a connu une de ses périodes « *les plus mouvementées* » : quatre interviews pour différents médias, des invitations à la Préfecture, au ministère de l'Agriculture ou encore au QG du GIGN. Un moyen efficace pour promouvoir sa boutique et son talent. ■



« On a de super retours, des personnes qui viennent de toute l'Île-de-France pour venir goûter notre galette, c'est très agréable », s'exclame Rodolphe Bourguignon.

RODOLPHE BOURGUIGNON

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

De nouvelles places de stationnement au niveau de la gare

Un nouveau parking de 70 places va permettre de pallier le déficit de stationnement en centre-ville.

Le mercredi 8 janvier, une convention a été signée entre la mairie de Triel-sur-Seine et la SNCF, propriétaire du terrain concerné par ces aménagements. À l'initiative de la Municipalité, ces 70 nouvelles places de parking seront aménagées sur une zone jusqu'ici non exploitée, située entre le boulevard de la Petite Vitesse et une ancienne voie de chemin de fer désaffectée. Ce chantier permettra de pallier le déficit de places en centre-ville et d'augmenter l'offre de stationnement sur l'ensemble de la commune. Des travaux de plusieurs semaines seront nécessaires, avec dans un second temps, un réaménagement du cheminement piéton pour faciliter l'accès à cette nouvelle zone et la circulation des piétons.

L'objectif est de garantir une meilleure circulation et un environnement plus adapté aux habitants, qu'ils soient piétons, automobilistes ou usagers de la gare. ■

■ INDISCRETS

Saviez-vous que Donald Trump et Kamala Harris avaient des ancêtres conflanais ? Ce qui semble être une blague de prime abord est pourtant bien réel : les deux rivaux des dernières élections présidentielles américaines ont pour ancêtres communs John Beaufort, comte de Somerset (1371-1410) et Margaret Holland (1385-1440), il y a de ça 20 générations. John Beaufort descend à la 11^e génération du fameux Bouchard de Montmorency et d'Agnès de Beaumont-sur-Oise, dame de Conflans-Sainte-Honorine.

Lors du décès de son beau-père, le seigneur de Conflans, vers 1086, Bouchard de Montmorency avait mis à feu et à sang la commune qui avait alors dû être complètement rebâtie. Il en reste quelques vestiges comme par exemple la tour Montjoie, l'église Saint-Maclou et l'ancien prieuré, où se trouve aujourd'hui le Musée de la batellerie et des voies navigables. Une trouvaille insolite que l'on doit à Valérie Gautier, présidente du Cercle généalogique de Conflans-Sainte-Honorine et de la batellerie. ■

Un voleur de chèvres sévit actuellement à Mantes-la-Ville : une habitante, qui possède un jardin dans un coin isolé de la commune, a été victime de trois vols de cabris dans son jardin, dont le dernier il y a quelques jours, quand un bébé de deux semaines, pas encore sevré, s'est volatilisé. Sans parler du matériel de jardinage embarqué par les contrevenants, qui ont pris soin de découper le grillage pour faire irruption sur sa propriété. Après avoir alerté la police municipale de ces vols, dont le premier remonte à l'été dernier, la propriétaire des bêtes a porté plainte. ■

Nombreux sont les fans à s'être ému, le week-end dernier, en visionnant la bande-annonce du prochain film de Sylvester Stallone, *Armor* : on peut y entendre la voix d'Alain Dorval, célèbre doubleur yvelinois de l'acteur américain et décédé l'année passée, que l'on a pu entendre dans les films *Rocky* ou *Rambo*. Sa voix a en effet été recréée grâce à l'intelligence artificielle avec, selon le média *Variety*, l'accord de sa fille qui n'est autre qu'Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et députée de la 10^{ème} circonscription des Yvelines.

Une information qu'a démenti l'intéressée sur ses réseaux sociaux, vendredi dernier. « *J'ai donné mon accord pour un essai. Uniquement un essai. Un accord me garantissant strictement que ma mère et moi-même serions en validation finale avant toute utilisation/ publication. Et que rien ne pourrait se faire sans notre accord. Je découvre... sur X que cet engagement n'est pas respecté. Je n'ai jamais validé une telle diffusion. Et mon père ne l'aurait jamais validée en l'état* ». ■

■ EN BREF

POISSY

Des pompes installées pour contenir les crues de la Seine

La récente hausse du niveau du fleuve a convaincu les agents de la Ville d'installer, à titre préventif, des pompes sur l'île de Migneaux à Poissy.

En raison des récents épisodes pluvieux, le niveau de la Seine a atteint les 20 mètres en fin de semaine dernière à Poissy, soit 3 mètres au-dessus de son niveau habituel. Météo France a ainsi placé le département des Yvelines, ainsi que celui du Val-d'Oise, en vigilance jaune ce lundi 13 janvier pour risque de crues.

Mais les services de la Ville de Poissy n'ont pas attendu pour

prendre des mesures préventives : des pompes ont été installées sur l'île de Migneaux afin de limiter la casse.

La promenade sur les berges de Seine, sous le Vieux-Pont et Cours du 14-Juillet le long du fleuve, était d'ailleurs interdite au public la semaine dernière. Le retour du soleil a toutefois permis au fleuve d'entamer sa décrue en ce début de semaine. ■



La promenade sur les berges de Seine, sous le Vieux-Pont et Cours du 14-Juillet le long du fleuve, était d'ailleurs interdite au public en fin de semaine dernière.

VILLE DE POISSY

MANTES-LA-JOLIE

Malgré son déficit, l'hôpital François Quesnay veut rester attractif

Diane Petter est allée à la rencontre de ses équipes pour présenter ses vœux le 8 janvier. La directrice du GHT Yvelines Nord fait en sorte de conserver l'attractivité des établissements dont elle a la gestion. À l'hôpital François Quesnay, une nouvelle salle de thrombectomie doit ouvrir début 2025, une véritable avancée pour traiter les AVC sur le territoire.

■ AURELIEN BAYARD

« Dans les anciennes formules, nous sommes entourés d'officiels alors que nous rendons hommage aux opérationnels. » Diane Petter souhaitait innover cette année. Au lieu d'investir le réfectoire du centre hospitalier François Quesnay (CHFQ), la directrice du groupe hospitalier du territoire (GHT) Yvelines nord a préféré aller à la rencontre des différents services. Une tournée qui débutait le 8 janvier au sein du pôle chirurgie. « C'est plus artisanal mais il y a une volonté d'être accessible » ajoute-t-elle. En effet, la salle est beaucoup plus exigüe mais au moins la directrice peut prendre le temps de questionner ses équipes, bien qu'elle connaisse déjà les principales demandes.

À l'instar de nombreux établissements de santé, les difficultés majeures concernent le recrutement et les investissements dans de nouveaux

équipements, la faute à des finances en berne. Dernièrement, la Cour Régionale des Comptes a même épinglé l'hôpital mantais, faisant état d'une « situation financière critique avec un risque de liquidité et un autofinancement insuffisants ». « Nous avons 14 millions d'euros de déficit » avoue Diane Petter sans concession. Toutefois cela n'empêche pas de faire en sorte que le CHFQ reste attractif. Il a enfin obtenu la certification de la Haute Autorité de Santé. Valable 5 ans, elle avait été accordée en 2022 sous condition d'une nouvelle visite, réussie en janvier 2024. Ainsi, ce sont donc tous les hôpitaux du GHT Yvelines Nord qui sont labellisés.

Par ailleurs, cette année doit servir de préparation à l'arrivée du nouveau bâtiment des urgences, prévu pour 2026. Alors que l'actuel a été conçu pour 23 000 passages annuels

lors de son ouverture en 1997, le service en absorbe 36 000 aujourd'hui. Les prochains locaux seront dimensionnés pour accueillir 48 000 personnes. C'est surtout la future salle de thrombectomie dont Diane Petter est la plus fière. Cette technique opératoire consiste à insérer un cathéter par l'artère fémorale et à le remonter jusqu'à l'artère obstruée dans le cerveau, une grande avancée pour le traitement des AVC sur le territoire. « Il n'y a qu'un seul autre établissement dans les Yvelines qui pratique cela » précise Simon Kieffer, le directeur départemental de l'ARS. « Actuellement, on utilise la

thrombolyse (envoi d'une solution intraveineuse pour dissoudre le caillot, Ndlr), mais il se peut que cela ne fonctionne pas » précise le médecin réanimateur Christophe Lenclud. La thrombectomie peut donc être aussi bien utilisée en première qu'en deuxième solution, mais toujours en respectant un délai le plus court possible, « dans les premières heures après l'apparition des premiers symptômes » alerte le praticien. Le patient aura plus de chances de survie et peut potentiellement éviter des handicaps, dont les AVC sont la première cause en France. L'ouverture de cette salle est prévue pour le premier trimestre 2025 et a coûté un million d'euros, principalement subventionnés par l'ARS. ■



Diane Petter (deuxième en partant de la gauche), directrice du GHT Yvelines Nord, ira à la rencontre de ses équipes entre janvier et février 2025.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le numérique au service des élèves

90 élèves du collège Georges Clemenceau à Mantes-la-Jolie ont reçu, le mardi 7 janvier, le cartable numérique du conseil départemental des Yvelines. Un dispositif nommé e-SY pour promouvoir l'apprentissage.

En présence de Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines, la cérémonie de remise des cartables numériques s'est déroulée dans la matinée du mardi 7 janvier au collège Georges Clemenceau. Seine-et-Yvelines Numérique, concepteur et opérateur des cartables numériques, a été mandaté par le Département pour assurer la mise en place et l'exploitation d'e-SY. Le cartable numérique est un équipement individuel comprenant : une tablette numérique, un clavier et une coque de protection ; un ensemble de logiciels éducatifs embarqués et un accès à internet entièrement sécurisé. Le cartable numérique e-SY permet ainsi de faciliter les apprentissages et de personnaliser les enseignements. Le budget annuel moyen de ce projet est estimé à 16 millions d'euros. D'ici 2026, ce sont 130 000 élèves qui pourraient être dotés du cartable numérique e-SY. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le maire présente ses vœux... via la réalité augmentée

Le maire de Verneuil-sur-Seine a une nouvelle fois innové pour présenter ses vœux. Grâce à une application de réalité augmentée, les Vernoliens pourront revivre les moments clés de la ville qui se sont déroulés en 2024. Le premier épisode est disponible depuis le 8 janvier.

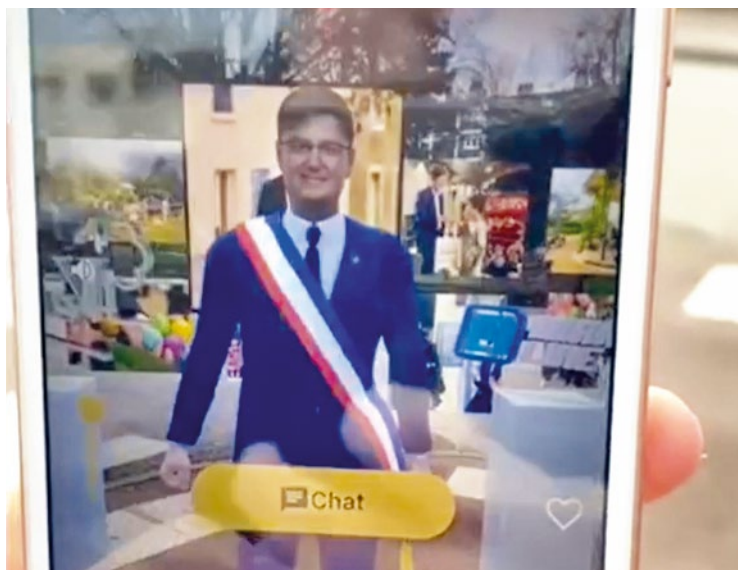
Chose promise, chose due ! Après notre interview suite à son passage chez Squeezie, Fabien Aufrechter

avait annoncé une surprise pour la présentation de ses vœux. Il l'a dévoilée officiellement le 8 jan-

vier. Toujours féru de technologie, le maire vernolien a décidé de s'appuyer sur la réalité augmentée pour 2025 après avoir utilisé un « deepfake » l'année dernière. Grâce à l'application « Fan AR Zone » disponible sur tous les smartphones, les habitants de Verneuil-sur-Seine pourront revivre plusieurs événements qui se sont déroulés en 2024 en se déplaçant dans des lieux clés de la ville (mairie, dalle La Source-La Garenne). Et ils ne seront pas seuls car l'avatar de Fabien Aufrechter les accompagnera durant leurs pérégrinations.

Une mini-série financée par une start-up

Cinq épisodes de la série intitulée « Être maire, c'est aimer » sont au programme et chaque nouvelle publication aura lieu le mercredi. Cette mini-série n'aura rien coûté à la Ville puisqu'elle a été financée par la start-up française Mirage Line Entertainment, déjà à l'œuvre sur des jeux vidéo comme Roblox. ■



L'avatar de Fabien Aufrechter guidera les Vernoliennes et Vernoliens à travers la ville.

VERNEUIL-SUR-SEINE

La Région finance 5 projets imaginés par les habitants

La Ville de Verneuil-sur-Seine a été désignée lauréate, à l'occasion du 6^{ème} Budget participatif écologique du Conseil régional d'Île-de-France.

Collectivités, associations mais aussi toutes les Franciliennes et Franciliens peuvent voir leur projet naître grâce au coup de pouce financier qu'est le Budget participatif et écologique de la Région Île-de-France. La municipalité de Verneuil-sur-Seine fait d'ailleurs partie des lauréates de cette 6^{ème} édition, ce qui permet à 5 projets pensés par ses habitants d'être financés par le Conseil régional.

10 000 euros vont être alloués à la requalification de l'ancien cimetière, par exemple, qui deviendra un véritable parc paysagé avec 38 arbres d'ici la fin du 1^{er} trimestre. La même somme est attribuée à l'installation de jardinières avec réserves d'eau,

ainsi qu'au passage à un éclairage moins énergivore pour pour les bâtiments municipaux et le stade de foot. La Région finance également la plantation d'au moins cent arbres chaque année, dans le cadre du projet « ma ville, mes arbres », à hauteur de 6 000 euros. ■



Le budget participatif de la Région se concentre sur 6 thématiques liées à l'environnement.

MANTES-LA-VILLE

La modernisation tant attendue de l'avenue Jean Jaurès est lancée

Jusqu'en mars 2026, l'avenue Jean Jaurès subit une longue période de travaux. Afin de créer le moins de désagréments possibles, la Ville avait organisé une réunion publique le 6 janvier où une quarantaine de personnes étaient venues.

■ AURELIEN BAYARD

La RD65, et plus précisément le tronçon de l'avenue Jean Jaurès, va passer dans « l'ère moderne ». C'est ce qu'a expliqué Pierre Bédier, le président du Département lors de la réunion publique qui se déroulait le 6 janvier dans la mairie de Mantes-la-Ville. Depuis près de quinze ans, des travaux étaient inscrits dans l'agenda de l'instance sans pour autant débiter, bien que cet axe joue un rôle clé en connectant le quartier de Mantes Université, le pôle gare Eole au centre historique.

Les trois mots d'ordre de ce projet sont « *sécurité, apaisement et partage* » indique le maire mantevillois, Sami Damergy. Longue d'1,1 km, l'avenue Jean Jaurès verra l'enfouissement des câbles électriques, une mise en accessibilité des arrêts de bus et des trottoirs et l'instauration d'une zone 30 avec une signalisation tricolore adéquate. Le coût total de ces opérations est de 3,5 millions d'euros, subventionnés en grande partie par

la communauté d'agglomération Grand Paris Seine et Oise (2,3 millions d'euros) et le Département (1 million d'euros). Même si des opérations minimales ont déjà commencé en fin d'année 2024, le plus gros du chantier débutera à la mi-janvier.

Une quarantaine de personnes s'est donc déplacée à la réunion publique afin de faire part de ses craintes comme cette Mantevilloise qui s'inquiète des travaux durant la nuit.

« Une grosse partie sera entre 7h et 18h mais certains sont obligés d'être faits de nuit comme les trottoirs devant les commerces » concède Pierre Nougarede, directeur adjoint des mobilités au Département. De plus, une lettre d'information Chantier sera distribuée quand les travaux seront importants. Un autre administré se ques-

tionne s'il y aura des interventions sur des propriétés privées. « Oui pour l'enfouissement de certains câbles qui seront ensuite raccordés à votre coffret électrique, admet Christophe Saison, chef de pôle territorial au sein de Seine Yvelines Voirie, mais un état des lieux au préalable sera effectué pour vous donner l'impression que nous ne sommes jamais passés. »

Par ailleurs, les deux hommes se voulaient rassurants sur la fermeture de la RD65 durant les travaux. Cela se fera portion par portion avec une déviation principale entre la route de Houdan et le boulevard Salengro en passant par les boulevards Carnot et Calmette. ■



Enfouissement des câbles électriques, accessibilité, l'avenue Jean Jaurès entrera « dans l'ère moderne » à la fin des travaux prévue pour mars 2026.

■ EN BREF

LIMAY

Bientôt un banc fabriqué à base... de brosses à dents recyclées

Jusqu'en juin, la municipalité de Limay organise une collecte de brosses à dents usagées pour, une fois recyclées, en faire un banc qui sera installé en ville.



« Cette initiative complète les dépistages dentaires réalisés pour les enfants des classes de CP dans les écoles limayennes », précise la municipalité.

On connaissait les vêtements fabriqués à partir de bouteilles en plastique, ou encore les carnets en papier recyclé. Mais les brosses à dents usagées qui deviennent des bancs, ça, c'est nouveau ! C'est pourtant ce qui va voir le jour sur la commune de Limay : jusqu'au mois de juin, les enfants limayens sont invités à déposer leurs vieilles brosses à dents (et celles de leur famille) dans des boîtes de recyclage disponibles dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. En échange, des brosses à dents fabriquées à

partir de matériaux recyclés seront remises à ceux qui rapportent leur brosse usagée. L'objectif est de collecter pas moins de 4000 brosses pour les transformer en un banc urbain qui prendra place au sein de la commune. « Cette initiative complète les dépistages dentaires réalisés pour les enfants des classes de CP dans les écoles limayennes, précise la municipalité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de santé de la ville, en collaboration avec l'UFSBD, BIO-SEPTYL et avec le soutien de l'ARS Île-de-France ». ■

■ EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

Le réaménagement de la rue du Maréchal Foch a commencé

La rue sera fermée aux véhicules au niveau du 37 rue du Maréchal Foch à Meulan-en-Yvelines, dans le cadre des travaux visant à mettre en valeur l'espace public et redynamiser le centre-ville.

Après le secteur de la place du Vexin et les conduites d'eau potables, au tour de la rue du Ma-

réchal Foch de bénéficier d'un lifting. Celle-ci sera fermée à la circulation à compter du numéro

37, alors que la première phase des travaux de voirie vient de débuter.

« Les commerces et les logements restent, eux, accessibles pendant toute la durée des travaux, avec des accès « *pièdes propres* » », précise la municipalité. Les interventions sur la rue du Maréchal Foch, la rue Notre-Dame, la place du Croissant et le début de la rue Georges Clemenceau vont s'étendre jusqu'au mois d'août prochain. Les objectifs sont multiples : valoriser le patrimoine architectural avec des matériaux qualitatifs, enfouir les réseaux aériens, développer l'attractivité commerciale, ou encore permettre l'installation de terrasses saisonnières.

Des itinéraires cyclables verront également le jour sur le secteur. Pilotés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, ce sont 3 250 m² d'espaces publics réaménagés et 1 792 000 euros d'investissement global qui vont modifier l'image du centre-ville. ■



« Les commerces et les logements restent, eux, accessibles pendant toute la durée des travaux, avec des accès « *pièdes propres* » », précise la municipalité.

AUBERGENVILLE

Une sortie exceptionnelle pour le Conseil Municipal des Enfants

Le mercredi 8 janvier, les élus du Conseil Municipal Enfants d'Aubergenville, accompagnés par la députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines, Dieynaba Diop, ont eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale.

Après avoir découvert les coulisses de la préparation des repas servis dans les restaurants scolaires de leur ville à la société EKILIBRE, le mercredi 4 décembre, le Conseil Municipal des Enfants s'est rendu à l'Assemblée Nationale pour découvrir son importance et son fonctionnement.

Une sortie initiée par Dieynaba Diop, actuelle députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines (PS), qui a permis aux enfants de découvrir l'Hémicycle de l'Assemblée Nationale Française. L'occasion d'expliquer aux enfants l'importance de ce lieu et du rôle des députés, hommes ou femmes, élus par les Français pour représenter leurs idées et leurs besoins. Si vous souhaitez vous aussi visiter l'Assem-

blée Nationale. Il est possible d'y effectuer des visites de groupes, individuelles ou pour les enfants, gratuitement sur inscription préalable. Rendez-vous sur www.assemblee-nationale.fr. ■



Une sortie initiée par Dieynaba Diop, actuelle députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines (PS).

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur [Sepur.com](https://sepur.com)



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Le 2 janvier, un chauffard âgé de 46 ans a pris tous les risques pour échapper à la police. Partant de Guyancourt, il a été stoppé à Clamart, dans les Hauts-de-Seine. Le dangereux conducteur a été jugé par le tribunal de Versailles le 6 janvier. À l'issue de son procès, ce chauffard multirécidiviste a été condamné à deux ans et demi de prison ferme.

Revenons sur les faits. En ce jeudi 2 janvier, à 16h, des policiers en patrouille à Guyancourt remarquent une Renault Twingo intrigante et décident de la contrôler. Le conducteur à bord ne l'entend pas de cette oreille et prend la fuite alors même qu'il est détenteur du permis de conduire et qu'il n'a visiblement pas commis d'infraction.

« S'engage alors une course-poursuite que le président de la séance qualifiera plusieurs fois d'homérique. Le fuyard tente le tout pour le tout pour échapper

GUYANCOURT Course poursuite spectaculaire de Guyancourt à Clamart

Un chauffard, âgé de 46 ans a pris tous les risques au volant de sa Twingo pour échapper à la police. Après une folle course poursuite de 15 km, il a été stoppé à Clamart.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)



Le chauffard a fait fi de toutes les règles du code de la route pour essayer d'échapper, en vain, aux policiers qui l'ont poursuivi de Guyancourt à Clamart.

aux policiers, quitte à prendre de gros risques », révèle 78actu.

Des images de cette folle course poursuite digne d'un jeu vidéo, capturées par les caméras piétons de l'autoroute A86, ont été diffusées durant le procès. Sur celles-ci, on voit la Twingo dépasser par la droite, zigzaguer et rouler excessivement vite, avec des pointes à 180 km/h. Seulement, après 15 km de conduite dangereuse, le chauffard termine sa course en percutant cinq voitures arrêtées à un feu rouge,

à Clamart. Il a tenté de prendre la fuite à pied mais il a été plaqué au sol par un policier.

« Sur place, les airbags déployés dans la Twingo témoignent de la violence du choc. La vidéo fournie dans le dossier montre les dégâts sans appel sur les cinq voitures concernées », poursuit 78actu. L'homme a par ailleurs été contrôlé positif aux stupéfiants alors qu'il a affirmé ne plus consommer de drogues. Et en plus de cela, une arme (un pistolet 9 mm) a été retrouvée dans la voiture. Concernant l'arme,

en céramique, d'une somme de 2716 euros et de deux sachets de résine de cannabis pour lesquels il admettait spontanément être destinés à sa consommation personnelle.

Durant son audition, il avoue sans problème le port du couteau et la détention de produit stupéfiant. Toutefois, concernant l'argent, il assure devant les fonctionnaires d'État qu'il s'agit du fruit de « ses économies » et non d'un quelconque trafic. Une jonction de procédures était prescrite par le magistrat et le trentenaire est également entendu au sujet des menaces de mort à l'encontre de son ex-conjointe. L'intéressé reconnaît alors avoir envoyé des « messages pour la menacer et pour l'embêter ».

Il réfute cependant avoir exhibé son couteau lors des menaces de mort et accuse même la victime d'en rajouter car « elle connaissait les 10 mois de sursis » dont il faisait l'objet pour une précédente affaire. À l'issue de la mesure de garde à vue, le Limayen était envoyé au tribunal de Versailles. Si cette affaire sera traitée le 25 février, il a été placé en détention provisoire afin de purger sa peine d'emprisonnement initiale de 10 mois puisque le sursis a été révoqué. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

TRAPPES Des collégiens évacués de la piscine Monquaut

Une quarantaine de collégiens qui se trouvait dans la piscine Jacques Monquaut de Trappes a été évacuée après que certains ont ressenti des douleurs dans la gorge.

Une quarantaine de collégiens scolarisés à Trappes a été évacuée de la piscine Jacques Monquaut, le mercredi 8 janvier. « Vers 11h40, les adolescents se sont plaints d'irritations à la gorge. La plupart se sont mis à tousser, ainsi que leurs encadrants », précise 78actu.

Les collégiens ont directement été ramenés au collège Gustave Courbet. Les pompiers ont été demandés et ils ont pris en charge les élèves. Huit d'entre eux ont été hospitalisés pour être soumis à des examens complémentaires, par sécurité. Mais leur état de santé n'est pas préoccupant.

D'autres sapeurs pompiers sont allés voir la piscine pour y effectuer des analyses de l'air. « Aucun élément nocif n'a été détecté. Par prudence, la piscine est toutefois restée fermée pendant l'après-midi », a indiqué le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines). « Pour l'heure, l'origine de ces maux reste un mystère », conclut 78actu. ■

LIMAY Sursis révoqué pour ce Limayen qui menaçait son ex-compagne

Déjà sous le coup d'un sursis de 10 mois de prison, un Limayen est retourné dormir en prison le 6 janvier après avoir menacé de mort sa compagne. Durant l'enquête, la Police a aussi découvert qu'il s'adonnait au trafic de stupéfiants.

Allez directement en prison, ne passez pas par la case départ et ne touchez pas les 20000 francs. C'est l'amère expérience que vient de goûter un Limayen de 36 ans. Le 6 janvier, il se fait interpellé par la police

— non sans avoir tenté de fuir — au 3 allée Diderot à Limay. En effet, il était recherché suite à des menaces de mort réitérées sur sa conjointe. Placé en garde à vue, le mis en cause était trouvé porteur d'un couteau



En plus des menaces sur son ex-conjointe, le Limayen de 36 ans sera jugé pour trafic de stupéfiant le 25 février.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

CHANTELOUP-LES-VIGNES Condamné pour viol sur mineur, il est remis en liberté faute de date pour son procès

Condamné en première instance à 10 ans de prison en janvier 2024, un homme de 43 ans avait fait appel de cette décision. Laissé en détention provisoire en attendant son nouveau procès ce mois-ci, il a été relâché par la chambre de l'instruction de Versailles. Aucune date trouvée à cause d'un engorgement des tribunaux.

La Justice nécessite plus de moyens financiers et humains. En novembre 2021, une mère se rend au commissariat pour porter plainte contre un cousin de son mari. D'après *Le Parisien*, cet homme de 43 ans aurait violé sa fille de 13 ans et commis également des agressions sexuelles sur son fils de 6 ans. Ces faits se seraient déroulés entre le 1^{er} février et le 13 mars 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. Le procès a donc eu lieu le 16 janvier 2024, à la cour criminelle de Versailles. Celle-ci l'a condamné à une peine de dix ans de réclusion criminelle. Cependant, le mis en cause décide de faire appel et il faut donc retrouver une date, qui devait être durant ce mois de janvier à la cour d'assises des Hauts-de-Seine. Sauf que, comme le rappelle le quotidien d'informations régionales, celle-ci n'a

toujours pas été trouvée. Incarcéré depuis mai 2022, le quarantenaire voyait donc la fin de sa détention provisoire échoir. L'avocat général a tenté d'obtenir une prolongation de six mois supplémentaires, justifiant cette absence de date par « la grève des avocats de 2020, la pandémie de Covid-19 et l'organisation de plusieurs grands procès comme celui de Monique Olivier qui ont saturé cette juridiction » comme l'indique *Le Parisien*. Mais la chambre de l'instruction de Versailles n'a pas été sensible à cet argumentaire et a ordonné la libération de l'homme de 43 ans.

Une source proche du dossier a confié au journal régional que « compte tenu de ce qu'il risque devant la justice, il a tout intérêt à prendre la poudre d'escampette » ... ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Les équipes du territoire ont fait leur rentrée sur les pelouses du département, le week-end dernier, à l'occasion des 8^{èmes} de finale de la Coupe des Yvelines de football. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le spectacle était au rendez-vous, entre les retournements de situation, les buts en veux-tu en voilà et même une séance de tirs au but. C'est à Épône, sur la pelouse de l'USBS, que la qualification s'est jouée aux penaltys, et à ce petit jeu, c'est le FC Aubergenville qui s'en est sorti (3-3, 4 t.a.b 3).

Un week-end riche en buts

Dans le même temps, le Poissy FC s'est imposé sur la pelouse de Carrières Grésillons (2-3), pendant que Montesson s'adjugeait Marly-le-Roi (4-3). Autre rencontre prolifique en buts, celle opposant le Football Olympique Plaisirois à Bailly-Noisy, qui a finalement tournée à l'avantage des locaux

FOOTBALL

Coupe des Yvelines : Qui s'est qualifié en quarts de finale ?

Le week-end dernier se déroulaient les 8^{èmes} de finale de la compétition départementale, durant lesquels des équipes comme Villennes-Orgeval, le Poissy FC et Aubergenville se sont distinguées.



Seulement deux équipes se sont imposées hors de leurs bases, lors de ce week-end de coupe.

(4-3). Deux équipes réserves ont également validé leur billet pour les quarts : c'est le cas de celles de Trappes (2-1 face à Voisins FC)

et de l'OFC Les Mureaux (4-1 à Viroflay). L'équipe 3 du FC Mantois, elle, a pris le meilleur sur celle du FC Versailles 3-2. ■

Le FC Mantois éliminé de la Coupe de Paris

Pour son premier match de l'année 2025, le FC Mantois s'est pris les pieds dans le tapis. Les Mantais sont désormais éliminés de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Île-de-France après leur défaite, samedi dernier au stade Aimé-Bergeal, face aux Flamboyants de Villepinte sur le score de 3 buts à 2.

Un faux-pas qu'il faudra vite oublier avant la réception de Saint-Denis ce samedi 18 janvier, à 18h, pour le compte de la 11^{ème} journée de R1.

BASKET-BALL

Poissy chute à domicile face à la lanterne rouge

Les Jaunes et Bleus n'ont pas su prendre le meilleur sur le Pôle France pour leur premier match de l'année, vendredi dernier au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy (71-75).

Il y a des défaites plus difficiles à avaler que d'autres. Celle de vendredi soir fait partie de celles qui

font tâche. Dans ce duel de mal classés, le Poissy Basket a été battu devant ses supporters par le Pôle

France, bon dernier au classement, sur le score de 75 à 71.

4 victoires en 19 matchs

Malgré une équipe diminuée par les pépins physiques, les hommes de Nicolas Meistelmman espéraient démarrer 2025 avec un nouvel état d'esprit pour tenter de remonter au classement de NM1. Mais il n'en est rien : après deux quart-temps durant lesquels les équipes sont restées dos-à-dos (17-17, 15-15), le Pôle France a pris les devants suite à une troisième manche autoritaire (15-20). Le sursaut d'orgueil des Pisciacais lors du quatrième quart-temps (24-23) n'a pas suffi : les voilà englués à la 13^{ème} place de la poule A, avec un seul point d'avance sur leur adversaire du soir. Avec 4 victoires en 19 matchs, les voyants sont au rouge. Le déplacement sur le parquet des Sables Vendée, ce vendredi 17 janvier, doit permettre au Poissy Basket de lancer leur année 2025 pour continuer à espérer. ■



Le Poissy Basket n'a pas saisi l'occasion de se relancer face à une équipe qui ne comptait pourtant que 2 victoires en 18 matchs avant le coup d'envoi.

MARCHE NORDIQUE

La base de loisirs du Val de Seine accueillera les Championnats de France

Les Championnats de France de marche nordique auront lieu le samedi 22 mars, à la base de plein air et de loisirs du Val de Seine à Verneuil-sur-Seine.

C'est un moment fort de la discipline qui se déroulera en terres yvelinoises : la base de loisirs du Val de Seine accueillera, le week-end des 22 et 23 mars prochain, les Championnats de France de marche nordique.

Les meilleurs spécialistes de la discipline seront au rendez-vous : seront autorisés à participer tous les athlètes licenciés athlète compétition dans un club FFA, et ceux classés à 3 épreuves du Marche Nordique Tour dont deux MNC

Circuit, entre le 22 mars 2024 et le 2 mars 2025 (date de la dernière compétition enregistrée).

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 20 janvier. L'épreuve de marche nordique Open mixte loisirs sera lancée dès 10h30 le samedi, avant le départ des femmes à 13h et celui des hommes à 15h. Les épreuves de marche athlétique se tiendront le lendemain au matin (20 km et 35 km et critères nationaux des jeunes) dans le cadre du Festi'Marche. ■



Les épreuves de marche athlétique se tiendront le dimanche matin dans le cadre du Festi'Marche.

COURSE A PIED

Les inscriptions à La Pisciacaise sont ouvertes

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre dossard pour participer aux épreuves qui se dérouleront le 30 mars prochain, dans le parc de la Charmille de Poissy.

Après *La Foulée d'Aubergenville* (voir notre édition du 8 janvier), voilà une autre course yvelinoise particulièrement populaire qui lance les hostilités : *La Pisciacaise*, qui se déroulera le dimanche 30 mars prochain dans le parc de la Charmille, a ouvert ses inscriptions la semaine dernière.

Cette édition 2025 propose 4 épreuves : 3 courses de 1,5, 5 et 10 kilomètres, ainsi qu'une randonnée de 12 kilomètres, sans parler du « *Challenge entreprises* ». Quant à la *Bike and run*, proposée lors des années précédentes, elle ne semble pas être de la partie cette année.

Les départs seront donnés entre 9h et 11h30, tandis que la cérémonie protocolaire est prévue pour 11h45. Pour réserver votre dossard, il suffit de se rendre sur le site courses.ville-poissy.fr. Maintenant, il n'y a plus qu'à s'entraîner ! ■



Le premier départ est prévu pour 9h le dimanche 30 mars.

ENGAGÉS

POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-VILLE La musique classique s'invite à l'espace Jacques Brel

Deux concerts animeront la salle mantevilloise à la fin du mois : une interprétation des 4 Saisons de Vivaldi par la formation Le Concert Idéal le 24 janvier, puis la venue du Quatuor Sedecim pour un « Comptoir classique » le dimanche 26.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE YVELINES

Pour réserver votre place pour l'un des deux concerts, direction le site billetterie-manteslaville.mapado.com.

Formation composée de musiciens venus d'horizons aussi divers que spécialisés, sous la conduite de la violoniste Marianne Piketty, Le Concert Idéal aime revisiter des compositions classiques en leur apportant une touche de folie.

Avec leur concert du vendredi 24 janvier à 20 h 30 à l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville, ce sont les univers de Vivaldi et de la légende du tango argentin Astor Piazzolla qui se rencontreront : dans des tableaux mis en scène par le chorégraphe Jean-Marc Hoolbecq, qui a notamment collaboré avec la Comédie Française, les œuvres s'enchevêtrent et se répondent, les interprètes abandonnent leurs pupitres pour donner à voir et à entendre ces œuvres qu'on a le sentiment de découvrir pour la première fois.

Deux jours plus tard, à 16 h 30, la proposition sera plus classique mais non moins prestigieuse avec le « Comptoir classique » du Quatuor Sedecim. Diplômés des grands conservatoires européens, Laura Daniel, Éloïse Renard (violons), Axel Benedetti (alto) et Aurore Daniel (violoncelle) offrent une invitation au voyage, explorant des mondes sonores variés du Liban à la Tchécoslovaquie, en passant par les Amériques. Et tout ça gratuitement. Il vous faudra toutefois réserver votre place sur billetterie-manteslaville.mapado.com. ■

MANTES-LA-JOLIE Une soirée pour découvrir les talents locaux

Les meilleurs groupes qui utilisent les studios de l'Espace Brassens seront mis en avant dans le hall de la salle, le vendredi 24 janvier prochain à Mantes-la-Jolie.

C'est le retour des soirées « C'est quoi ton blaze ? » à Mantes-la-Jolie, qui permettent au public de découvrir les groupes locaux à l'espace Brassens. Pour cette nouvelle édition, qui se déroulera le vendredi 24 janvier au soir, ce sont deux d'entre eux qui se produiront sur la scène mantaise.

Des inspirations hétérocytes

Alkemist est un duo qui tire son inspiration des musiques électroniques, des musiques traditionnelles du monde, du hip hop et du reggae. Passionnés de Dub depuis toujours, c'est au travers d'instruments traditionnels et de leurs synthétiseurs qu'ils détournent ce style, en composant depuis 2018, leurs morceaux originaux. Ils seront suivis de Solent, un groupe de musiques folk aux notes oniriques et endiablées, avec Mikaël Sauvage à l'accordéon diatonique et la composition, et Glenn Sauvage à la guitare. Les concerts débutent sous les coups de 20 h 30, tandis que le prix d'entrée est fixé à 3 euros. ■

patrimoine. À Bonnières-sur-Seine, par exemple, où une exposition rendra hommage à Bernadette Després, notamment autrice de « Tom-Tom et Nana » et décédée l'année passée, au centre culturel Louis Juvet du jeudi au dimanche. À Poissy, aussi, où une rencontre sera proposée avec l'autrice Laura Poggioli à la maison d'arrêt centrale.

Le 25 janvier à la médiathèque des Mureaux, le « Club manga » proposera une découverte des contes japonais de 15 h à 17 h, tandis que les bibliothécaires liront des extraits de romans et de poésie dans la foulée, de 18 h à 18 h 30. À quelques kilomètres de là, à Porcheville, l'autrice Cécile Delile sera en rencontre dédicace à la médiathèque Boris Vian et en profitera pour présenter son nouveau roman, « Olympias ». Et pour ceux souhaitant tester leurs connaissances, une soirée quiz sur le thème des patrimoines sera organisée à Buchelay le vendredi 24 janvier, sous les coups de 19 h à la médiathèque Odette Dubarry. ■

ANDRESY Cali en concert à l'espace Julien Green

Après avoir revisité son album « L'Amour Parfait », avec ses amis de longue date comme Calogero, Stephan Eicher ou Francis Cabrel, le chanteur Cali le présente sur scène à l'occasion des 20 ans du disque. Et pour cela, il décide de revivre ces chansons en duo avec Steve Nieve, pianiste britannique reconnu pour

avoir été, pendant près de quarante ans, le pianiste d'Elvis Costello & The Attractions.

Sa tournée sera de passage à l'espace Julien Green d'Andrésy, le samedi 25 janvier prochain à 20 h 30. Les billets sont à retrouver sur le site andresy.notre-billetterie.com. ■



YANN ORHAN

Cali présentera son album « L'amour parfait » au public andrésien.

AUBERGENVILLE Un salon pour tous les collectionneurs

L'Amicale Philatélique Aubergenville et Environs organise la 32^{ème} édition du « Salon toutes collections », qui se tiendra le dimanche 19 janvier 2025, de 9 h à 17 h, à la Maison des Associations d'Aubergenville (25 Route de Quarante Sous). Le salon accueillera à cette occasion pas moins

d'une quinzaine d'exposants professionnels et d'une trentaine de particuliers, qui vous présenteront sur 3 salles leurs collections de timbres, cartes postales, capsules de champagne, BD, télécartes, ou encore disques, monnaie, jouets et vieux papiers. L'entrée est libre et ouverte à tous. ■

ORGEVAL « Les Temps Modernes » de Charlie Chaplin à l'espace Claude Rich

Orgeval Cinévasion, le cinéclub local, vous propose la projection du chef-d'œuvre du cinéma muet « Les temps modernes » de Charlie Chaplin, le mardi 21 janvier prochain à 20 h à l'espace Claude Rich (165 rue de la Fontaine Saint-

Pierre). Pour les abonnés au cinéclub, le prix de la séance est fixé à 5 euros par personne, contre 8 euros pour le grand public. Pour plus de renseignements, contactez directement l'association à l'adresse orgevalcinévasion@gmail.com. ■

ACHERES Le catch et l'improvisation théâtrale se mêlent au Sax

Encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, les deux équipes de catcheurs improvisateurs s'affronteront dans un combat théâtral sans merci : c'est ça, le « Catch impro » ! C'est ce samedi 25 janvier, au Sax d'Achères, que ces

acteurs s'affronteront sur le ring, non pas avec les poings, mais avec leurs mots et leur imagination. Pour assister à ces combats pas comme les autres, direction la billetterie de la salle de spectacle achéroise (lesax-acheres78.fr). ■

VALLEE DE SEINE Les Nuits de la lecture s'invitent sur le territoire

De nombreux événements seront organisés en Vallée de Seine du jeudi 23 au dimanche 26 janvier, à l'occasion de la 9^{ème} édition des Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre.

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir un public large, au point de proposer des événements aux

quatre coins du pays... dont en Vallée de Seine. Pendant 4 jours, du 23 au 26 janvier, on trouvera ci et là des activités en lien avec la littérature et avec le thème de cette 9^{ème} édition : le



ILLUSTRATION/LA GAZETTE YVELINES

Pour retrouver l'intégralité des événements organisés, rendez-vous sur nuitsdelalecture.fr.

REPORTAGE

Niaks enflamme La Machine du Moulin Rouge

Le 21 décembre, l'équipe de LFM Radio a assisté au concert de Niaks à La Machine du Moulin Rouge à Paris, un événement qui a rassemblé un public nombreux et enthousiaste.



Ce concert à La Machine du Moulin Rouge a été l'occasion pour Niaks de confirmer son statut d'artiste incontournable de la scène rap française.

Le rappeur originaire du Val-Fourré a livré une performance marquante, alternant morceaux énergétiques et moments plus introspectifs. Ce concert a été une véritable célébration de son parcours et de ses racines, tout en mettant en lumière la richesse de la scène rap actuelle. Dès son arrivée sur scène, Niaks a capté l'attention avec des morceaux rythmés et des jeux de lumière dynamiques. Le public a répondu présent, reprenant en chœur plusieurs de ses titres phares. Des

textes souvent centrés sur des sujets comme la persévérance et les réalités sociales, ont trouvé un écho particulier auprès d'une salle complète. Entre les morceaux, des moments d'échanges entre le rappeur et son public ont renforcé cette ambiance intime, contrastant avec la puissance de ses morceaux.

Le concert a également été marqué par l'intervention de Fresh La Douille, pour interpréter « Du sale ». Le duo, très attendu par les fans, a apporté une énergie supplé-

mentaire à la soirée, soulignant la complicité entre les deux artistes. Niaks, fier de ses racines dans le 78, a plusieurs fois fait référence à son parcours et à son attachement à sa ville d'origine Mantes-la-Jolie mais surtout au Val-Fourré. Cet ancrage local a été particulièrement apprécié par une partie du public venue spécialement pour le soutenir. Lors de plusieurs interventions, il a exprimé sa gratitude envers sa communauté et les personnes qui l'ont soutenu tout au long de son cheminement.

Ce concert à La Machine du Moulin Rouge a été l'occasion pour Niaks de confirmer son statut d'artiste incontournable de la scène rap française. Un moment fort pour les fans, qui ont été témoins d'une performance authentique et puissante, et une belle vitrine pour l'énergie et l'engagement de cet artiste. Ce concert restera gravé dans les mémoires comme un bel hommage à ses racines et à son parcours.

Pour prolonger l'expérience, une interview exclusive du rappeur est à retrouver sur le compte Instagram de LFM. Une occasion unique d'en apprendre davantage sur ses inspirations, ses projets et son regard sur la scène musicale actuelle. ■

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

1	8						6	
	9	5	1					2
		2	6	9	8	4	5	
3		9		6	2	1		
	2	8		3			7	
								2
2		3		8				1
8			3	5			4	
	4	6	2					8

SUDOKU : niveau difficile

5	6			1				
			5					4
9	3		8	7				1
	1					8	9	
					5	6		
2				8	7			
3				1				8
1		8			3		2	
			4		1	3		

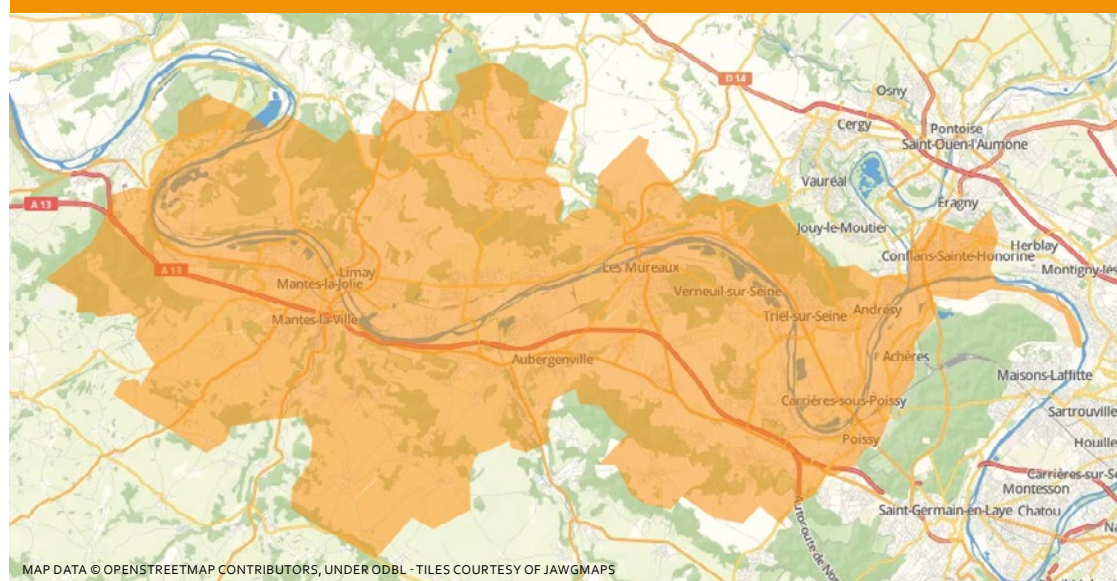
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°419 du 8 janvier 2025 :

8	1	3	5	4	7	9	2	6
6	2	7	8	9	3	5	4	1
4	9	5	6	2	1	8	3	7
7	6	2	4	1	9	3	8	5
5	8	1	3	6	2	7	9	4
3	4	9	7	8	5	6	1	2
1	5	8	2	3	6	4	7	9
9	7	4	1	5	8	2	6	3
2	3	6	9	7	4	1	5	8

7	3	4	8	2	1	6	5	9
5	9	2	3	6	4	7	1	8
8	1	6	9	7	5	3	4	2
2	5	9	4	8	7	1	6	3
6	8	1	5	3	2	9	7	4
4	7	3	1	9	6	2	8	5
1	6	8	2	5	3	4	9	7
3	4	5	7	1	9	8	2	6
9	2	7	6	4	8	5	3	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités :** Mathias Dubois ■ **Publicité :** Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Égalité

Bonheur

Ambition

Accomplissement

Épanouissement

Réussite

Innovation

Sérénité



Bonne année !

En 2025, resserrons nos liens.



Yvelines
Le Département